

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026 – 17h 00**

Etaient présents	M. LAVENKA, Mme CANAPI, Mme PRADOUX, M. MARCHAND, Mme BAALI-CHERIF, M. PATRON, Mme HOTIN-LETANG, M. PILLOUD, Mme VINCENT, M. JEUNEMAITRE, Mme RAMEAUX, M. GAUFILLIER, Mme MAIRE, Mme DELVAUX, M. GRAJQEVCI, Mme ENAMA, Mme PATYK, M. VOELTZEL, M. AJJAJI, Mme FONTAINE, Mme COUSIN, M. MECREANT, M. FERTEL, M. ROULET, M. DESSELAS, Mme BORTOLUZZI, M. CAVE, M. AUDO
Excusé(s) représenté(s)	M. VAUVRE, conseiller municipal, par M. LAVENKA M. PERRINO, conseiller municipal, par M. PATRON Mme BOURDON-MOLLOT, conseillère municipale, par Mme PRADOUX M. LIMONGI, conseiller municipal, par M. AUDO
Excusé(s) non représenté(s)	M. JIBRIL
Absent(s)	/
Secrétaire de séance :	Mme BAALI-CHERIF

. Nombre de Conseillers en exercice :	33.
. Nombre de Conseillers présents :	28.
. Nombre de Conseiller(s) représenté(s) :	4.
. Nombre de Conseiller(s) excusé(s) non représenté(s) :	1.
. Nombre de Conseiller(s) absent(s) :	0.
. Date de la convocation : 23.09.2026	

Délibération n°2026.66 : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 8 juillet 2026 - **approuvée à l'unanimité (32 voix « pour »)**

Délibération n°2026.67 : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 septembre 2026 - **approuvée à l'unanimité (32 voix « pour »)**

Délibération n°2026.68 : Attribution de subventions exceptionnelles à des associations sportives dans le cadre du « sport de haut niveau » - **approuvée à l'unanimité (32 voix « pour »)**

Délibération n°2026.69 : Attribution de subventions exceptionnelles à des associations sportives dans le cadre du « soutien aux activités associatives » - **approuvée à l'unanimité (32 voix « pour »)**

Délibération n°2026.70 : Compte rendu des délégations du Conseil municipal exercées par le Maire - **approuvée à l'unanimité (32 voix « pour »)**

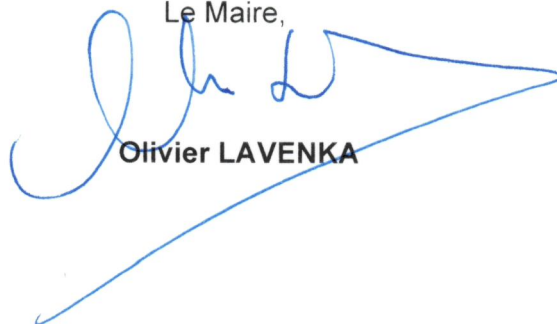
Délibération n°2026.71 : Taxe sur la vacance des locaux d'habitation - **approuvée à l'unanimité (32 voix « pour »)**

Délibération n°2026.72 : Règlement Budgétaire et Financier – **approuvée à la majorité (26 voix « pour » - 6 « abstentions » M. ROULET- M. DESSELAS – Mme BORTOLUZZI – M. CAVE – M. LIMONGI – M. AUDO)**

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le Conseil Municipal, est affichée à la mairie. Elle est publiée sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

Provins, le 30.09.2026

Le Maire,



Olivier LAVENKA

Date de mise en ligne sur le site internet : le 30.09.2026